



Coordination des Syndicats CGT de Verallia *Votre force pour l'avenir*



**Faisons des économies !
Pourquoi dépenser de l'argent auprès d'un prestataire
Pour améliorer le dialogue social ?**

La Direction de Verallia souhaite réduire, voire supprimer les grèves à Verallia...
(Comme si les salariés perdaient de l'argent par plaisir !?)

Donc, pour ce faire, la direction veut apprendre aux partenaires sociaux à négocier, et pour cela embauche un professeur (un prestataire) qui nous apprendra à améliorer le dialogue social à l'aide d'une charte...

Alors comment dire... ??? (et poliment...) ce que l'on en pense !

Ce pourrait être bien si la direction avait envie de tenir compte des demandes des salariés ! Mais, tant que la direction ne tiendra pas ses engagements et ne prendra pas en compte les revendications des salariés cela ne servira à rien ! Tant qu'elle matraquera les représentants CGT ça ne servira à rien !

Pour négocier : Il faut être 2 ! Ce qui n'est absolument pas le cas aujourd'hui !

Donc, quand la direction négociera réellement, pas besoin de prestataire ni de charte, la CGT sait et saura s'adapter et adapter sa communication !

Mais, tant que :

- 2 élus CGT seront en procédure de licenciement à Chalon
- Des élus CGT sont au placard et / ou discriminés
- Les accords ne seront pas appliqués (*actuellement des dossiers PDH sont déposés pour demander application d'accords signés et applicables à Verallia*) ou dénoncé (*mutuelle*)
- La Direction passera en force pour imposer ses choix sans tenir compte des intérêts des salariés (PSE)
- La Direction ne respectera pas sa parole

Et bien, inutile de faire des dépenses inutiles !

La CGT écrira ce qu'elle veut comme le veut (*liberté d'expression et liberté syndicale*) et appellera à la grève tant que les salariés l'estimeront nécessaire (*car si la CGT appelle, ce sont bien les salariés qui font ou pas grève*).

Dernier exemple à la VOA : Les salariés de la VOA (*qui étaient une filiale jusqu'à juillet 2021, maintenant ils sont VF*) avaient deux primes semestrielles et pas de prime de vacance ni de prime annuelle.

Lors du passage de filiale à VF, au CSE de juillet la direction a été alertée d'un manque à gagner pour salariés car ils toucheraient qu'une 1/2 prime annuelle (et à partir de 2022 ils auraient comme nous)

Et bien, comme d'habitude, la Direction n'a pas tenu sa parole et ses engagements. Fin novembre, les salariés ne toucheront pas leur prime annuelle entière, et ont entamé un mouvement de grève ! Mouvement très suivi et suivi aussi par la maîtrise et l'encadrement !

Déjà que ces salariés avaient été exclus du vote pour le référendum pour le pacte, maintenant ils sont spoliés par cette même direction !

Donc, inutile d'essayer de nous apprendre quoi que ce soit qui ne peut pas fonctionner !

La CGT est et restera toujours une organisation syndicale indépendante du patronat et des partis politiques et sera toujours "représentante des salariés" pour porter et défendre leurs revendications individuelles et collectives, et défendre leurs intérêts immédiats et à plus long terme "dans" et "hors l'entreprise" !

Donc allez apprendre à négocier et revenez nous voir après !

En attendant, les salariés lutteront et la CGT sera toujours à leurs côtés pour les organiser au mieux et au plus efficacement possible !